

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. IV, No 12.

Montréal, Décembre 1898.

50 cts par an.

LE LIT

Qu'il soit encouvert de brocart ou de serge,
Triste comme une tombe ou joyeux comme nid,
C'est là que l'homme naît, se repose et s'unit,
Enfant, époux, vieillard, aïeule, femme ou vierge.

Funèbre ou nuptial, que l'eau sainte l'asperge,
Sous le noir crucifix ou le rameau bénit,
C'est là que tout commence et là que tout finit,
De la première aurore au feu du dernier cierge.

Humble, rustique et clos, ou fier du pavillon
Triomphalement peint d'or et de vermillon.
Qu'il soit de chêne brut, de cyprès ou d'érable,

Heureux qui peut dormir sans peur et sans remords
Dans le lit paternel, massif et vénérable,
Où tous les siens sont nés aussi bien qu'ils sont morts.

JOSÉ-MARIA DE HEREDIA.

PENSÉE D'HIVER

Tout ce qui dort en nous trouve un jour son réveil,
A l'heure d'espérance ou de mélancolie,
Tout ce qui chante à l'ombre ou rayonne au soleil,
Les oiseaux qu'on délaisse et les fleurs qu'on oublie.

Mais quelquefois, laissant les beaux jours un à un,
Eteinte à l'horizon leur clarté douce et rose,
Les âmes bien longtemps gardent chant et parfum
Dans le gosier muet, dans la corolle close.

Pour les unes, la vie eut trop de beaux rayons
Pour que la fleur d'un rêve y put vivre ignorée ;
D'autres ont vu la neige emplir tous les sillons
Où leur espoir semait quelque moisson dorée.

Puis, la saison passée et le printemps éteints,
En ces âmes les fleurs et les chansons tardives
Eclatent tout à coup, mais aux pires destins
Les rameaux sont sans force et les voix sont plaintives.

MME ALPHONSE DAUDET.

L'Augmentation de la Rétribution

Le Conseil Général à sa dernière session, a porté le taux de la rétribution semi-annuelle de 25 cts qu'il était à 50 cts.

Nos confrères seront bien aise de recevoir de notre part quelques mots d'explication à ce sujet.

Il n'y a certainement pas lieu de s'émouvoir lorsqu'on étudie la question froidement, car les raisons qui militent en faveur de cet amendement à nos statuts nous apparaissent sans réplique. Et la preuve en est d'abord dans ce fait qu'il a été voté unanimement par les délégués de cercles qui formaient le Conseil Général à la dernière convention. Ils l'ont voté parce qu'ils ont considéré que les revenus du Conseil Général étaient insuffisants pour assurer le bon fonctionnement de notre institution.

Nous le savons tous, le Bureau Exécutif a proposé à la convention de 1896 de diminuer les honoraires d'enregistrement qui constituent l'une des meilleures ressources de sa caisse générale, afin de favoriser le recrutement et permettre aux cercles de se créer de meilleurs revenus pour leur caisse générale locale. Cette générosité du Bureau Exécutif a été accueillie avec plaisir par les délégués de cercles, à cause de la crise financière qui sévissait alors, mais ce devait avoir nécessairement un effet défavorable sur les revenus de la caisse chargée de pourvoir aux dépenses de l'administration qui, on le sait, ne peut puiser plus de 5% dans la caisse de dotation pour cet objet.

D'autre part, le Conseil Général, en décrétant en 1894 la publication d'un organe officiel pour la société, n'a pas créé de revenus pour faire face à cette nouvelle dépense. Or, la publication d'un journal convenable, en rapport avec l'importance de la société, et adressé sans charge à chaque membre, entraîne des déboursés que les membres du Conseil Général ne peuvent pas diminuer sans amoindrir la valeur de cet organe.

Mais il existe encore une autre raison. Le besoin d'un service d'inspection des cercles se fait plus vivement sentir à mesure qu'ils se multiplient et prennent de l'importance. Jusqu'ici l'Association a surtout fait un travail d'organisation. Ayant traversé la période de formation proprement dite, il lui faut maintenant faire un travail de consolidation.

L'inspection s'impose donc comme une nécessité pour la bonne administration des

cercles et elle est aussi importante, sinon davantage, à la prospérité générale de la société que l'est l'organisation. Ce n'est pas tout de recruter, il faut conserver et étayer solidement. Cependant, à l'inverse de l'organisation, l'inspection est une charge pour le trésor là où l'organisation rapporte un revenu. Ici encore il faut de nouvelles ressources.

Enfin, la rétribution à un dollar par année est égale et en bien des cas moindre que celle qui est exigée dans les autres sociétés. Ainsi, l'Ordre des Forestiers Canadiens charge \$1.00 par année, l'Ordre Indépendant des Forestiers charge maintenant \$1.00 pour \$500, \$1.20 pour \$1000 etc. Comme on le voit elle est loin d'être exagérée et reste bien au-dessous encore de la part que les compagnies d'assurance prennent sur chaque prime pour leurs dépenses d'administration.

Ces quelques raisons, nous en avons la conviction, seront acceptées favorablement par tous, et les membres de l'Alliance Nationale admettrons que leur Conseil Général en augmentant la rétribution semi-annuelle, n'a agi qu'en vue de la prospérité de l'Association, — réservant aux délégués des cercles, dans une prochaine convention, de rectifier ces chiffres au désir de leurs membres.

Délicatesse et Indélicatesse

Un grand médecin avait soigné un petit enfant. La mère reconnaissante arrive chez le sauteur du chérubin. " Mon Dieu ! docteur, dit-elle, il y a des services qui ne se paient pas. Je ne savais comment reconnaître vos soins... J'ai pensé que vous voudriez bien accepter ce porte-monnaie que j'ai brodé de ma main. — Madame, répliqua un peu rudement le disciple d'Esculape, la médecine n'est pas une affaire de sentiment..., et nos soins veulent être rémunérés en argent. Les petits cadeaux peuvent entretenir l'amitié ; mais ils n'entretiennent pas nos maisons... — Mais, Docteur, dit la dame effarée et blessée, parlez, fixez un chiffre. — Madame, ne vous récriez pas, c'est deux mille francs... "

Alors, la dame ouvre le porte-monnaie, en tire cinq billets de mille francs, en distrait deux, qu'elle donne au médecin, remet les trois autres dans le porte-monnaie et se retire en faisant une profonde inclination...

Quiconque oblige un inférieur s'en fait un ennemi. — ROQUEPLAN.

Comment il faut Lire

Nous extrayons d'un remarquable article de M. J. A. Fisher, paru dans un magazine américain, les conseils pratiques-suivants sur la lecture.

Lisez assidûment. Agrémentez vos heures de loisirs. N'attendez pas les vacances d'été ou un jour de fête. Commencez de suite. Les hommes qui ont fait leur marque dans ce monde sont généralement ceux qui ont pris dans leur jeunesse l'habitude de lire durant les moments de liberté. Profitez des instants aussi bien que des heures. Bon nombre de personnes cultivées qui sont devenues des savants célèbres n'ont accordé que deux à trois heures par jour à leurs livres. Peut-être que vous souhaitez avoir un mois de repos pour lire, mais il est peu probable que vos affaires ou que votre famille vous laissent jamais jouir de ce privilège tant désiré. Voyons. Vous perdez chaque jour une demi-heure de votre vie à attendre quelqu'un qui retarde, ou pour vos repas, ou pour vos chars. Cela fait au bout de six jours : trois heures, au bout de l'année : 156 heures. Divisez 156 par 6, le plus grand nombre d'heures que vous pourriez prudemment accorder à la lecture, chaque jour, si la lecture était votre seule occupation et vous avez 26 jours, un mois de travail, que vous pouvez accorder à chaque année à quelques lectures utiles. En économisant les instants, vous pouvez accomplir des prodiges.

Ayez un but en lisant. S'instruire est un bon but, mais ce n'est pas le plus noble. L'homme qui recherche l'instruction pour sa seule satisfaction égoïste est simplement un gourmand intellectuel et il n'a pas plus droit à notre estime que l'avare qui se cache pour jouir de son trésor. Lisez pour les autres. Lisez de façon que vous ayez quelque chose à raconter aux enfants qui grimpent sur vos genoux pour demander des *histoires* ; lisez de façon que vous soyez les yeux des personnes âgées ou aveugles ; lisez de façon que vous puissiez éclairer la chambre du malade de la douce lumière d'une conversation raffinée ; lisez de façon que vous soyez capable d'écrire et de parler pour le divin Maître et pour l'humanité.

La flatterie est la plus fausse des monnaies, et c'est peut-être la seule qui ne cessera jamais d'avoir cours.

O. D'HAUSSONVILLE.

Les Grandes Forêts du Globe

La question des forêts est une de celles qui intéressent le plus les Américains. Au dernier meeting de leur Association pour l'avancement des sciences, plusieurs membres lurent des Mémoires sur les principales forêts du globe. L'objet de ces études était de dégager exactement l'influence des forêts sur l'équilibre atmosphérique des régions qu'elles habitent. La plus vaste forêt de l'Amérique du Nord s'étend sur les provinces de Québec et d'Ontario, au nord jusqu'à l'Hudson et au Labrador, et mesure 2,750 kilomètres de longueur sur 1,600 kilomètres de largeur. Il y a vraiment de quoi s'y perdre. Dans l'Amérique du Sud, une forêt de ce genre occupe la vallée de l'Amazona dans le haut Pérou et le nord-ouest du Brésil : ses dimensions présumées seraient 3,300 kilomètres sur 2,000. Les explorateurs du centre de l'Afrique ont tous parlé d'une forêt démesurée qui s'étendrait entre la vallée de Congo et les sources du Nil jusqu'au Zambèze. Sa longueur ne peut-être estimée, mais sa largeur, du nord au sud, mesure 4,800 kilomètres. Enfin, la Sibérie septentrionale présente une immense contrée boisée, depuis le fleuve Obi, à l'ouest, jusqu'à la vallée de l'Indigirka, à l'est, embrassant les rivières Olenck, Léna et Iana, sur une longueur de 4,800 kilomètres et une largeur de 2,700. Ces immenses régions sont presque uniquement couvertes de conifères, pins, sapins et mélèzes. Des milliers de kilomètres carrés n'ont jamais été explorés par les trappeurs les plus expérimentés et les plus audacieux. Il paraît que la parfaite ressemblance que présentent entre eux ces grands arbres conifères, qui ne laissent pas traverser le pâle soleil arctique, empêche de se guider d'aucune façon dans ses immensités. Les arbres ont 50 mètres de hauteur et se touchent de si près qu'il est difficile de se glisser entre eux. Ajoutons à ces renseignements que des régions entières du Brésil ne sont qu'une immense forêt continue, et que le versant oriental des Andes, du Vénézuéla au Pérou, constitue une forêt vierge qui se développe sur plus de 20 degrés de latitude, c'est-à-dire plus de 2,000 kilomètres sans interruption.

Comme public, au théâtre, une femme vaut deux hommes, comme en rousique une blanche vaut deux noires.—E. DESCHANEL.

L'Assistance aux Funérailles

A sa dernière session le Conseil Général a ajouté le paragraphe suivant à l'article 174 des statuts :

Ils doivent (les membres) aussi assister, sur convocation du Président de leur cercle, aux funérailles de leurs confrères séjournant sur la même circonscription de visite.

En ce faisant, il a voulu réparer une omission dont on se prévalait quelquefois, malheureusement, pour se dispenser d'assister aux obsèques d'un confrère défunt, sur la moindre excuse. Nous ne faisons pas ce reproche à tous, car bon nombre de sociétaires n'avaient pas attendu que cette clause fut inscrite dans les statuts pour s'acquitter d'un devoir aussi naturel. Mais, comme vous le savez, il se rencontre partout des personnes qui s'en tiennent à la lettre de leurs obligations plutôt qu'à l'esprit.

C'est admis, les hommes ne sont pas méchants ; ils comprennent que la mutualité, est une excellente chose, qu'il faut s'aider les uns les autres, et qu'il faut honorer les morts, ceux surtout qui étaient nos compagnons dans la grande œuvre mutualiste.

Cependant, il semble que l'indolence empêche une classe nombreuse d'individus de faire acte d'initiative. Ils se borneront à remplir les devoirs qui leur sont prescrits et ne songeront pas à ceux qui en découlent, mais qui ne sont stipulés.

Désormais, plus d'hésitation, l'article 174 est formel, c'est-à-dire précis.

Assister aux obsèques d'un parent, lui rendre les derniers hommages, est un devoir qu'on ne songe pas à éviter par respect pour la mémoire du défunt. Mais, dès qu'il s'agit d'une personne avec qui nous ne sommes pas unis par les liens du sang, on trouve une excuse ou un prétexte et l'on n'y pense plus. Pourtant, cet homme qui vient de rendre son âme à Dieu, était un membre de votre association, plus que cela, il faisait partie de votre cercle, il était du même groupe, vous lui avez souvent, dans vos réunions, donné le doux nom de frère, et maintenant qu'il est mort, vous négligeriez d'accompagner sa dépouille mortelle jusqu'à l'église, jusqu'au dernier lieu du repos ?

Non, chers confrères, les paroles sans les actes peuvent tromper un temps, mais cela ne dure pas. Il vous appartient de prouver que vos paroles n'étaient pas vaines, mais qu'elles partaient du cœur.

Le respect des morts chez un peuple et

dans une société est toujours un témoignage éloquent en leur faveur. Par les derniers devoirs rendus à un défunt on juge de la place qu'il occupait dans ce monde et de la douleur qu'éprouvent de sa perte ceux qui lui survivent. Si donc nous sommes égaux et frères dans l'Alliance Nationale, le départ de l'un des nôtres doit être ressenti vivement et nous devons le témoigner comme il convient.

En agissant ainsi nous serons logiques avec nous-mêmes et le public ajoutera foi dorénavant à nos protestations d'amitié pour ceux qui joignent notre société dont la base morale est cette sublime parole du Christ : "Aimez-vous les uns les autres."

Conte de Noël

.....Il voltigeait le petit Noël, au-dessus des toits des chaumières et des palais, ses blanches ailes chargées de poupées et d'arlequins, flairant de ses narines roses l'air glacé de décembre et les foyers chrétiens.

Il flairait les foyers chrétiens et amis, les bonnes cheminées de plâtre ou de marbre, où la Foi resplendit comme un brasier, à côté de l'Espérance jaillissant en belles étincelles.

— Ici, dit-il en s'arrêtant, il doit y avoir un enfant ; il y en a un, j'en suis sûr ; il faut même que je me hâte, il y a là quelque chose sous mon aile qui me le dit. A bientôt, cheminées mes sœurs ; ce n'est que l'affaire de deux ou trois coups d'ailes et je suis à vous, à vos souhaits de Noël, à vos polichinelles, à vos petits enfants, à vos souliers, à vos sabots.

Prenez patience, mes chères cheminées...

* * *

Ce disant, le bon ange des foyers se posa sur une brique et regarda dans le noir tuyau d'une pauvre cheminée dont l'aspect désolé n'était trahi que par un filet de fumée, mince et vif, qui semblait appeler au secours !

Ah ! le petit Noël vit bien que ce n'était point là qu'il devait apporter ses dons resplendissants et trouver un accueil royal.

Il ne fit que hâter sa course angélique et il entra dans la cheminée comme on vient chez un ami qui a besoin de vous : Pas une étincelle, pas une lueur ; partout, l'obscurité profonde et triste, la mort dans la maison.

De haut en bas, la suie s'étend comme un long crêpe et l'on dirait que de sinistres ombres se cachent dans tous les coins de la

cheminées, qu'elles s'y pressent, qu'elles y pleurent; et l'air du ciel y gronde des notes lamentables et terribles comme un *Dies iræ*.

Enterrée dans la cendre tiède la bouilloire gémit comme une âme en peine, adossée à un tiron fumeux et les *cris-cris* s'appellent d'une voix monotone, en se lamentant derrière la plaque du foyer.

* * *

Le petit Noël descend, il est descendu; quelle surprise! ni soulier, ni sabot: Rien, si ce n'est une souris vagabonde et rusée cherchant une miette de pain ou quelque écorce de châtaigne.

—Me serais-je trompé, dit le petit Noël? je ne trouve ici ni sabot, ni soulier, et, ce foyer a l'air d'un tombeau; et pourtant mon cœur a dit à mes ailes: Descendez! Nous voilà!

Et le petit Noël, pénétrant dans la maison, aperçoit dans une alcôve blanche une tête d'enfant plus jaune que la cire avec une bouche de neige et des yeux éteints. Il se meurt. Près de lui, une jeune femme, sa mère, presse dans sa main brûlante sa petite main glacée.

Elle couve son cher enfant d'un regard fiévreux, comme si elle voulait lui donner une seconde fois la vie; mais la vie s'échappe; elle le voit; elle le sent, et le cou tendu, le regard illuminé par la fièvre et le désespoir elle tend la main dans le vide comme pour écarter la mort qui va prendre son enfant.

* * *

Le petit Noël est entré dans la chambre funèbre et il a vu la mère désolée et l'enfant mourant.

—Ah! se dit-il, c'est un bel ange qui part pour nos sphères célestes; comme nous allons l'aimer et le choyer et le rendre le plus heureux parmi tous les chérubins.

Qu'il est jeune! qu'il est beau!

Mais la mère pleure, elle s'est mise à genoux et le petit Noël a vu se baisser sur l'oreiller l'implacable mort qui, de la pointe de sa faux, a marqué le bel enfant!

Encore une fois le petit Noël regarde la mère dont les larmes abondantes viennent mouiller ses ailes.

—Que le ciel se passe d'un ange encore.

Et léger comme une ombre, il s'achemine vers le chevet du petit moribond.

Et, à mesure qu'il s'avance avec ses joues roses et ses cheveux blonds, la mort s'arrête, recule, s'éloigne, disparaît.

Et l'ange des foyers s'abaissant sur l'enfant qui meurt, le frôle doucement de son

aile blanche où la mort l'a touché de son aile noire.

Il a pris son vol vers la cheminée où le vent d'hiver mêle sa note harmonieuse et douce aux joyeux carillons des cloches, où les *cris-cris* chantent à tue-tête, tandis que la bouilloire éclate de rire sous son couvercle de cuivre.

Et la mère agenouillée, relevant sa tête, joignant les mains, regarde son enfant: Il lui sourit, il est sauvé, c'est Noël, c'est le petit Noël qui au bout de son aile blanche lui a porté le salut de son fils!

FULBERT DUMONTEIL.

Le Choix d'une Femme

Dernièrement, un journaliste adressait cette réflexion piquante à des jeunes gens:

“Quand une jeune fille vous plaît, avant de la demander en mariage, faites le possible pour la surprendre à la cuisine, ce qui sera déjà d'un bon augure; et si elle ne s'excuse pas, si elle n'est pas honteuse d'être surprise à de vulgaires travaux, soyez assurés qu'elle possède un jugement sain et un raisonnement froid.

Arrangez-vous pour assister à une sortie qu'elle fera un jour de mauvais temps; si elle s'enveloppe soigneusement d'un waterproof, si elle se coiffe d'un chapeau de la saison passée, cette femme ne vous ruinera pas en robes et en chapeaux de la bonne faiseuse.

Si vous la voyez arranger sans affectation des fleurs dans un vase, et dresser le faux pli d'un rideau, disposer les sièges et les meubles d'une façon commode et gracieuse, cette femme aime l'intérieur, ne courra pas de bals en fêtes, sera la gardienne du foyer. Epousez, mon cher, épousez cette femme-là les yeux fermés... si vous la rencontrez.”

Les vraies colonies de la France sont les pays où se propagent ses idées, où se lisent ses livres, où se parlent sa langue.

ÉLISÉE RECLUS.

* * *

Le châtiment des ambitieux est qu'il ne leur suffit bientôt plus de jouer un personnage (il y en a tant!) mais qu'ils enragent de n'être pas l'unique personnage sur lequel se concentrent tous les regards.

Pages Canadiennes

LES MILLE-ILES

Si l'on peut dire d'un endroit que la nature lui a donné le vif éclat et les traits pétillants de la coquetterie animée, en même temps que la séduction et la grâce de la beauté féminine, c'est bien de celui où nous sommes.

Il est impossible d'imaginer rien d'aussi pittoresque que ce groupement fait comme au hasard et cent fois répété d'îlots, de toute forme et de toute grandeur, qui émergent à travers les flots dorés, comme des nids remplis de mousse et de sapinage, ruisselants de fraîcheur et de verdure, sous un ciel d'azur et de pourpre.

Ces îlots, qui ne sont souvent qu'un rocher au travers duquel ont poussé quelques sapins, épinettes ou bouleaux, ont pris à loisir, suivant leur bon plaisir et le plus arbitrairement du monde, toutes les positions qu'ils ont voulues dans notre grand fleuve bon et facile comme un géant, et l'ont forcé à se créer une foule de chenaux qui courent dans tous les sens, et qui, à chaque instant, apportent quelque surprise nouvelle au regard enchanté et ravi.

En parcourant leurs multiples dédales, le bateau semble errer comme à l'aventure, ou s'être égaré sans pouvoir retrouver sa route. On perd de vue les deux rives; il n'y a plus de fleuve, pour ainsi dire, mais un fouillis de passes, au milieu desquelles le vapeur s'engage en tournant, contournant, revenant, retournant, comme s'il faisait un jeu de zigzag affolé. Quelquefois il glisse si près des îles qu'on peut jeter un caillou sur leurs rives; d'autrefois, le passage semble positivement arrêté devant soi, lorsque, tout-à-coup, par un simple mouvement du timonier, le bateau tourne brusquement et de nouveaux aspects se découvrent.

C'est une féerie continue, un changement à vue et incessant de décors, toujours de plus en plus surprenants.

On est transporté, ému; le cœur rempli d'une ineffable jouissance, peut à peine se contenir dans la poitrine, et il éprouve ce saisissement, ce resserrement qui accompagne les émotions trop vives et trop répétées, ou bien encore une sensation comme celle d'une course rapide, dans l'air frais du matin, sur un coursier vaillant.

Parfois, après être sorti vivement d'une passe étroite, on se trouve en présence d'une espèce de petit lac; les îles forment cercle

et permettent un instant au fleuve de s'épanouir. Alors, on ne sait plus de quel côté porté les yeux; le regard est sollicité en même temps tout autour de ce cercle de feuillage ensoleillé et de rochers accroupis dans les postures les plus fantastiques.

Puis, en un clin-d'œil, on est sorti de ce petit espace laissé libre pour permettre au fleuve de respirer, et l'on se trouve de nouveau dans le fouillis inextricable des flots ameutés sur sa route. Le bateau recommence ses mouvements, que chaque minute voit changer, il a l'air ahuri, ne plus savoir où aller, et, de guerre lasse, prendre un dernier élan pour en finir. Mais une main sûre le guide. Encore une fois il a tourné un petit groupe d'îlots qui se dressaient tout droit devant lui, dans une attitude provocatrice, et le voilà qui navigue à l'aise, dans un chenal élargie.

Et cela dure deux heures, deux heures d'émotions, comme on en éprouve rarement dans la vie, malgré leur fuite rapide de l'âme et le torrent qui les emporte l'une après l'autre. Pour moi, malgré les six années qui me séparent du jour où je vis pour la première fois les Mille-Îles, je m'y reporte encore par la pensée et je sens s'agiter en moi plusieurs des impressions qui me donneront deux heures de ravissement; je me retourne vers ce rayon fugitif qui descend de plus en plus sur l'horizon lointain, mais qui, en s'affaiblissant, laisse une clarté douce comme un souvenir heureux.

ARTHUR BUIES.

(*Récits de voyages, 1890*)

Curiosité du Calendrier

Au moment où l'on s'occupe de la distribution des calendriers, signalons quelques curiosités de nature à intéresser nos lecteurs.

L'année ordinaire de 365 jours est plus courte que l'année solaire (ne pas lire scolaire) d'environ 6 heures, ou, pour parler exactement, 20,937 secondes. Cette lacune, au bout d'un siècle, ferait une différence de 24 jours 5 heures 35 minutes.

Jules César a fait introduire les années bissextiles dans le calendrier afin de prévenir cette différence. Cependant, si l'on ajoute 25 jours à 100 ans, il y a 18 heures 25 minutes de trop.

Le résultat produit par le calendrier Julien était que le calendrier devançait le soleil, de sorte qu'en 1582 ce dernier se trouvait de 11 jours en arrière.

Il était bien évident que l'on ne pouvait faire la correction du côté du soleil. Alors le pape Grégoire XIII a fait réformer le calendrier en établissant que, lorsque le nombre du siècle n'est pas un multiple de 4, le siècle ne devait pas être bissextile. Depuis 1582, l'erreur du calendrier grégorien n'occupe pas la dixième partie d'une journée. Il y aura un jour de lacune entre le soleil et le calendrier en l'an de grâce 5580 ! (Nous verrons bien.)

Le XIXe siècle a commencé le matin du mardi, le 1er janvier 1801. Il se terminera à minuit le lundi 31 décembre 1900, ayant contenu 36,524 jours.

Dimanche, lundi, jeudi, vendredi et samedi, sont comptés 5,218 fois pendant le siècle ; mardi et mercredi 5,217 fois.

Le jour de Noël est tombé 15 fois le dimanche et le vendredi, ainsi que le jour de l'an ; puis 14 fois sur chacun des autres jours.

L'année bissextile se répète tous les 28 ans de manière que celle de 1804, celles de 1832, de 1860 et de 1888 ont commencé par un dimanche, le calendrier étant le même pour chacune.

Les années ordinaires se répètent à des époques de 11, 11 et 6 (soit 28) ; ainsi 1863, 1874, 1885 et 1891 ont toutes commencé par un jeudi.

L'année ordinaire finit le même jour de la semaine où elle a commencé. Le mois d'octobre commence toujours le même jour que celui de janvier. Février, mars et novembre commencent de même. Avril suit juillet. Septembre suit décembre, tandis que mai, juin et août commencent chacun par un jour qui varie non seulement entre eux, mais entre tous les autres mois. Cette variation ne s'applique pas aux années bissextiles.

Le dimanche est arrivé 3 fois le 29 février pendant le siècle : en 1824, 1852 et 1880.

Le 1er jour d'un siècle ne peut tomber le mercredi, le vendredi ou le dimanche.

Pourquoi ? on l'ignore.

La Boxe

La grande cité de New-York vient d'être le théâtre d'un événement de la plus haute importance, si on en juge par la quantité d'encre que les journaux dépensent pour en publier les détails.

Il s'agit d'une bataille entre deux pugilistes ou *boxeurs* de profession : Corbett et Sharkey.

L'affluence des amateurs du coup de poing était telle qu'on a payé jusqu'à \$100 pour les places les plus rapprochées de la scène.

La fête s'est terminée par un désappointement général. Un maladroit est venu interrompre la lutte avant que les combattants aient pu se briser le crâne ou se rompre l'estomac. Sans cette fâcheuse mésaventure, les représentants de la fine fleur du sport américain auraient peut-être vu l'un des héros tomber raide mort ou au moins estropié pour sa vie. Le succès de la rencontre n'eût alors laissé rien à désirer.

Et dire que les yankees ne cessent de s'indigner à la vue des combats de taureaux que tolère encore l'Espagne dégénérée !

O pharisaïsme, que tu éclates bien là dans toute ta honteuse réalité ! — *Le Pionnier*.

L'Ordre et le Désordre

L'ordre a trois avantages : il soulage la mémoire, il ménage le temps, il conserve les choses. Le désordre a trois inconvénients : l'ennui, l'impatience et la perte de temps.

L'ordre a besoin de trois serviteurs : la volonté, l'attention et l'adresse. — Le désordre a trois maîtres : la précipitation, la paresse, l'étourderie.

Tout se réunit pour faire d'une personne soigneuse une personne heureuse dans le présent et qui doit espérer le bonheur dans l'avenir. Bien d'autres qualités sont nécessaires sans doute et nous ne voulons pas dire que le soin et l'exactitude dispensent de tout le reste ; mais, nous le répétons, c'est déjà un très heureux augure d'être doué de ces avantages, et une conquête très honorable de les acquérir lorsqu'on ne les a pas toujours possédés.

L'ANGE GARDIEN

Tout le monde a le sien. Cet ange protecteur, Cet invisible ami, veille autour de son cœur, L'inspire, le conduit, le relève s'il tombe, Le reçoit au berceau, l'accompagne à la tombe, Et portant dans les cieux son âme entre ses mains, La présente tremblante au Juge des humains ?

C'est ainsi qu'entre l'homme et Jehovah lui-même, Entre le pur néant et la grandeur suprême, D'êtres inaperçus une chaîne sans fin, Réunit l'Homme à l'Ange et l'Ange au Séraphin : C'est ainsi que, peuplant l'étendue infinie, Dieu répandit partout l'esprit, l'âme et la vie.

LAMARTINE.

Les Séances Publiques

La saison des séances publiques est maintenant arrivée. Concerts, soirées dramatiques, conférences, deviennent de plus en plus fréquents dans nos cercles. Il faut les encourager pour plusieurs raisons. Ils permettent aux membres et à leur famille de passer une agréable soirée ; ils mettent les membres de la société en contact avec le public ; ils fournissent l'occasion de faire connaître à tout le monde les principes et les bénéfices de la mutualité et l'expérience a démontré que ces réunions avaient toujours pour résultat d'augmenter le nombre des sociétaires du cercle. Quelques fois on a commis la faute de charger trop le programme et de ne pas accorder assez de temps à l'orateur pour mettre en évidence les mérites de notre association. On devrait réserver une vingtaine de minutes à l'orateur pour développer son sujet. Nous espérons que le nombre des séances publiques durant la saison actuelle sera considérable et nous serons toujours heureux d'en publier le compte rendu dans nos colonnes.

Portrait d'une Femme Prévenante

Voici dans ces paroles d'un père de famille l'aimable portrait d'une femme et d'une jeune fille à qui leur bon cœur a appris cette science :

"Ma femme et ma fille ont bien des qualités, mais il en est peu que j'estime à l'égal de leur prévenance.

"Si je rentre soucieux après une discussion d'affaires et que je paraisse peu disposé à soutenir la conversation, leurs visages n'en sont pas moins sereins ; leur contenance dénote en elles le désir de me distraire sans m'importuner.

"Je m'aperçois qu'elles échangent un coup d'œil et bientôt l'une ou l'autre se souvient d'un de mes amusements favoris qu'elle rapporte à propos ou qu'elle place à ma portée.

"Je sens que je ne suis pas toujours aimable, je m'en veux de ces inégalités ; mais enfin elles viennent des soins que je prends pour élever convenablement ma famille, et à mon âge il est bien difficile que j'espère me corriger entièrement.

"Ma femme connaît mon caractère et me traite en conséquence.

"Elle sait que mes rêveries se dissipent

devant quelque attention aimable, et elle en a toujours une ou plusieurs en réserve.

"Ma fille Marie s'est pénétrée, elle aussi, de ce rôle doux et gracieux ; elle guette le désir que conçoit son père et le satisfait avant même que j'aie eu le temps de l'exprimer.

"Il y a entre elles deux une charmante émulation de prévenances ; je suis assuré de n'avoir jamais à demander ces mille petites choses qui font tant pour le bonheur domestique.

"Je trouve à point nommé les habits de chaque saison, la toilette de chaque jour ; jamais feu trop tard allumé ne m'a causé une regrettable perte de temps et un plus regrettable accès d'impatience.

"Si j'ai une fois exprimé quelque préférence pour un mets, je suis assuré qu'il ne me sera jamais nécessaire de renouveler ce vœu ; de temps en temps je verrai paraître sur ma table le plat favori, et personne ne songera à solliciter de moi des remerciements comme pour un grand acte de complaisance.

"Il y a un charme infini pour le père de famille, si occupé, si désireux de trouver dans son intérieur un délassement qui retrempe ses forces, à se sentir environné de soins qu'il n'a pas eu le temps même de pressentir.

"Il faut du tact chez une bonne ménagère pour ne pas tomber dans l'excès de ce bien, pour ne pas fatiguer, avec les meilleures intentions du monde, celui qui serait l'objet d'une prévenance mal entendue. Cette qualité n'a tout son prix que lorsqu'elle cache ses moyens de succès.

"Marie, si j'ose le dire, est plus habile encore que sa mère dans une science si aimable.

"Tout s'arrange si naturellement avec elle que souvent la réflexion seule m'indique ce qu'elle a fait pour me complaire.

"Elle me laisse le plaisir facile de jouir du bien-être, et elle éloigne de mes yeux les ressorts délicats qu'elle met en œuvre pour me le procurer." (Thery.)

Ne connaissez-vous personne autour de vous à qui ce portrait ressemble ?

Pourquoi chacune de vous, en le lisant, ne dirait-elle pas : Moi aussi, je serai prévenante ?

Il n'y a qu'une seule chose que nous aimions à voir partager avec nous, c'est notre opinion.—MIGNET.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉ PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

76 Rue St-Jacques

B. P. Boite 2172

MONTREAL, DECEMBRE 1898

Ça et là

Le concours se termine le 31 décembre courant.

Nous attendons avec impatience le résultat du dernier concours de 1898.

A l'œuvre maintenant. Il faut donner une vigoureuse poussée durant cette fin d'année.

Quelqu'un a divisé le monde en deux classes : celle qui s'élève et celle qui s'abaisse. 1. cteur intelligent, dans laquelle êtes-vous ?

Que MM. les Secrétaires-financiers n'oublent pas que la rétribution semi-annuelle est de cinquante centins maintenant.

Au saint jour de Noël et au premier de l'an, tous nos souhaits et vœux de prospérité à nos lecteurs et nos lectrices.

Nous faisons un appel chaleureux à tous ceux qui n'ont pas encore présenté un membre depuis leur admission. Faites un effort avant la fin d'année.

Vos élections se font durant ce mois ; choisissez de bons officiers si vous voulez vous maintenir à l'avant-garde. Avec de bons officiers la victoire est facile.

Quels sont les sociétaires qui ne porteront pas désormais la jolie épingle-insigne de notre association, puisqu'il suffit de présenter un nouveau membre pour la gagner !

Quel est le sociétaire qui ne peut se faire des étrennes en profitant des offres qui lui sont faites durant le concours actuel. Une seule admission suffit pour gagner une récompense.

Une aumône facile et à laquelle bien peu de personnes pensent, c'est l'aumône du bonheur. Donner un peu de bonheur autour de soi, quelle douce jouissance ! Sociétaires ! ayez cette pensée présente à l'esprit.

Dans l'année qui va bientôt commencer, chaque heure sonnera un trépas, chaque minutes marquera un dernier soupir. Qui peut dire : "Ce ne sera pas moi ?..." Songez maintenant à ceux que vous quitterez.

Quand un homme a été assez prudent pour prendre un certificat de dotation d'un montant respectable au bénéfice de sa famille pour laquelle il vit et travaille, il la met avec certitude à l'abri du besoin.

Les hommes dans leurs tombeaux sont là pour y demeurer. On ne revient pas de la mort pour réparer les fautes qu'on a commises ou pour faire un peu mieux. C'est pourquoi il faut s'occuper d'assurer l'existence de sa famille pendant que l'on vit.

Comme plusieurs cercles ne font leurs élections qu'à la fin du mois le Bureau Exécutif a étendu le délai pour la transmission du rapport annuel jusqu'au 10 janvier prochain afin de permettre l'inscription de la liste des officiers pour l'année 1899, sur ces rapports.

MM. les Présidents et Secrétaires-archivistes devront préparer et expédier au Secrétaire Général dans les premiers quinze jours de janvier prochain un état détaillé des noms et prénoms des candidats admis qui ont été présentés par chacun des membres de leur cercle durant le concours actuel.

N'attendez pas la nouvelle année pour prendre de bonnes résolutions, commencez maintenant. L'homme qui va commencer dans dix jours ou un mois ne commence ordinairement jamais. Perdez une mauvaise habitude et faites une bonne action. Présentez enfin ce membre que vous promettez depuis si longtemps.

Six ans se sont maintenant écoulés depuis la fondation de l'Alliance Nationale qui eut lieu le 11 décembre 1892. Quelle marche en avant depuis cette époque, quelle formidable course dans la voie du progrès, que de détresses secourues, que d'hommes amenés à la compréhension de la bienfaisance fraternelle ! Voilà une œuvre qui mérite l'attention de l'humanité.

M. Chs. Duquette, M. B. E., M. J. A. Trudel I. G. et M. L. A. Rivet, avocat, membre du cercle St-Charles ont adressé la parole à des assemblées publiques à Laprairie et à St-Lambert, le mois dernier, et ils ont été attentivement écoutés. A St-Lambert, M. le curé Rabeau et M. le docteur Désaulniers se sont joints à eux et le résultat a été des plus consolants. Ces messieurs ont droit aux félicitations de leurs confrères.

L'association de bienfaisance a accompli la plus grande œuvre du siècle. Elle élève et enrichit l'humanité ; elle donne la paix et l'aïssance à tous ceux qui se mettent sous sa protection. Les millions de dollars que les sociétés ont répandus pour le bien de leurs membres ont produit une impression durable. Il est passé ce temps où les sociétés étaient considérées avec mépris et jugées comme des institutions frauduleuses. Maintenant, la masse les regarde avec respect, les lois les protègent, le public et la presse les recommandent.

Une Conférence sur la Mutualité

Le cercle Ville-Marie a tenu une séance des plus intéressantes le 2 décembre courant, dans les salles du Cabinet de Lecture Paroissiale, sous la présidence de M. Eugène Lafontaine, avocat, président honoraire du cercle.

On remarquait dans l'assistance un grand nombre d'officiers distingués de nos diverses sociétés de bienfaisance qui avaient tenu à être présents, car le principal événement de la soirée était la conférence donnée par M. J. A. Chicoyne M. P. P., sur "La Mutualité".

Le conférencier a été fort applaudi et il le méritait, car il a fait un travail d'une grande importance pour ceux qui s'intéressent aux questions mutualistes.

Nous bornerons là, pour cette fois notre appréciation parceque nous nous réservons le plaisir d'en publier prochainement des extraits pour le bénéfice de nos lecteurs.

Cinquième Congrès

DES SOCIÉTÉS CATHOLIQUES ET CANADIENNES
FRANÇAISES DE BIENFAISANCE ET DE
SECOURS MUTUELS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

A Montréal, dans les salles de l'Union St Joseph, samedi le 15 octobre dernier, à 8 heures du soir, s'est ouvert le cinquième congrès des Sociétés Catholiques et Canadiennes françaises de bienfaisance et de secours mutuels de la Province de Québec, sous la présidence de M. Joseph Contant, président de la commission de Régie ; autres membres présents : MM. L. J. D. Papineau, commissaire-ordonnateur et Nap. Théoret, secrétaire trésorier.

Le président ouvre le congrès et nomme MM. C. Dupont, Hébert, Frédéric Gougeon et Théodule Bernard pour former la commission pour recevoir les lettres de créances.

Cette commission fait rapport que les sociétés suivantes sont représentés au congrès et ont accrédité les délégués dont les noms suivent :

1. Union St Pierre, Montréal, MM. Job. S. Trempe, Arsène Latour.
2. Union St Joseph, Hull, Mr Frédéric Gougeon.
3. Union St Joseph, Montréal, MM. Alex. Prud'homme, Pascal Leclerc et Théodule Bénéard.
4. Union St Thomas, Hull, Mr. Joseph F. Moreau.
5. Union St Joseph, Trois-Rivières M. Charles Dupont Hébert.
6. Alliance Nationale, Montréal, MM. H. Laporte, Eugène Godin et Arsène Lavallée.
7. Société des Artisans Canadiens Français de la cité de Montréal, MM. T. A. Grothé, Jos Thibault et Alfred Lambert.
8. Union St Joseph, St Henri, MM. G. T. Fabien, Alex. Montbriant et Hubert Forgues.
9. Union St Joseph, St Hyacinthe, MM. J. A. Cadotte, Elzéar Chabot, D. Dumaine.

Proposé par M. L. J. D. Papineau appuyé par M. J. S. Trempe que le rapport de la commission des lettres de créances soit adopté. Adopté.

Le rapport du congrès de Québec est lu et adopté. Proposé par M. L. J. D. Papineau, appuyé par M. C. Dupont Hébert qu'un comité soit nommé pour préparer les questions à soumettre à la décision de ce congrès et que MM. Alex. Prud'homme, Eugène Godin, J. A. Cadotte, le proposeur et le secondement ce comité. Adopté.

PROGRAMME DES QUESTIONS SOUMISES AU CONGRÈS

Io

Par l'Union St Joseph, St Sauveur :—

" 1. Les réunions annuelles en conventions des sociétés catholiques de secours mutuels de la province de Québec ont-elles donné les résultats pratiques qu'en attendaient les promoteurs ?

" 2. Ne serait-il pas opportun d'ajourner indéfiniment la convention qui siégera en octobre 1898 ?"

IIo

Par M. Eugène Godin, avocat, — délégué de l'Alliance Nationale :—

“ 1. Ne serait-il pas dans l'intérêt du congrès, pour en assurer la permanence et l'efficacité, que ses réunions seraient biennales ou triennales ?

“ 2. La formation d'une commission composée d'un délégué accrédité pour chaque société. Cette commission aurait pour but de permettre aux sociétés de se renseigner mutuellement pour empêcher les fraudes, tant contre les fonds de secours en maladie que contre le fonds de dotation des sociétés ainsi liguées.”

Proposé par M. J. S. Trempe appuyé par M. C. Dupont Hébert que le congrès s'ajourne à demain à deux heures de l'après-midi. Adopté.

DEUXIÈME SÉANCE DIMANCHE APRÈS-MIDI,
16 OCTOBRE

Le secrétaire-trésorier soumet le rapport de l'état financier du congrès jusqu'au 15 octobre 1898, lequel sur proposition de M. Dupont Hébert, appuyé par M. A. Latour, est unanimement adopté.

Il est proposé par M. J. S. Trempe appuyé par M. A. Latour que le rapport de la commission de régie soit adopté. Adopté.

Proposé par M. H. Laporte, appuyé par M. A. Lavallée que ce congrès est d'opinion que les réunions antérieures des sociétés de bienfaisance et de secours mutuels au congrès ont donné des résultats pratiques, et pour cette raison, doivent être continuées. Adopté.

Proposé par M. J. L. D. Papineau appuyé par M. A. Latour que ce congrès considère qu'il serait à l'avantage des sociétés de bienfaisances d'établir des relations plus étroites entre elles en vue protéger leurs intérêts communs. Adopté.

Le comité spécial dont M. Prud'homme est président et M. L. J. D. Papineau secrétaire, soumet alors le rapport suivant :

Congrès des sociétés catholiques de bienfaisance et de secours mutuels de la P. Q.

A Monsieur le Président,

Votre comité à l'honneur de vous faire rapport :

IÈRE PARTIE

1. Qu'il est de l'intérêt du public et de la mutualité qu'une loi organique pour la régie des sociétés de bienfaisance soit adoptée.

2. Qu'il recommande que cette question soit référée à la commission de régie pour étude et pour élaborer un projet de loi à cet effet et faire les démarches nécessaires auprès des autorités civiles pour assurer l'adoption d'une loi efficace pour la protection de nos sociétés et de nos membres.

IIÈME PARTIE

—Qu'il est désirable de réitérer les vœux exprimés par les congrès précédents sur certaines questions de grande importance pour la mutualité et plus particulièrement sur les suivantes :

1. Qu'il est maintenant universellement reconnu que ce congrès désire réaffirmer qu'il est de nécessité absolue, pour assurer la prospérité et la permanence des sociétés de secours mutuels, que ces sociétés prennent des mesures efficaces pour se créer un fonds de réserve proportionné aux obligations qu'elles contractent.

2. Qu'il est dans l'intérêt public et de la mutualité d'abroger le chapitre I Vol. II des Statuts de la P. Q. permettant l'organisation des sociétés de bienfai-

sance par la simple production de la part des organisateurs de ces sociétés, d'un avis d'organisation au bureau d'enregistrement.

3. Que la situation légale des sociétés de secours mutuels à l'égard des personnes âgées de moins de 21 ans qu'elles admettent comme sociétaire devrait être régularisée par une loi à cet effet, et que ces personnes devraient jouir de tous les droits et être soumis à toutes les obligations légales d'un sociétaire majeur.

4. Que le gouvernement soit respectueusement prié d'organiser un bureau de statistiques concernant les opérations des sociétés de bienfaisance.

5. Qu'il serait dans l'intérêt des sociétés d'adopter, en tant que les circonstances le permettent, une formule uniforme de certificat d'examen médical.

IIIÈME PARTIE

—Ce comité recommande de plus d'amender les règlements de ce congrès comme suit :

1. Art. IV.—Que cet article soit remplacé par le suivant : Les sessions du congrès seront biennales ; la date et le lieu en seront fixés par la majorité absolue des membres présents à la dernière séance de la session précédente ; la commission de régie pourra convoquer des sessions extraordinaires.

2. Art. V.—Clause ère, retrancher les mots : “ Les officiers de ce congrès seront,” et les remplacer par les suivants : “ La commission de régie sera composée de sept membres y compris les officiers du congrès, lesquels seront ” et ajouter à la fin de cet article les mots : Les membres de la commission de régie seront de droit membres du congrès jusqu'à ce qu'ils aient été remplacés régulièrement.

Proposé par M. H. Laporte, appuyé par M. T. Bénard que ce rapport soit étudié clause par clause. Adopté.

Le congrès étudie les différentes parties de ce rapport.

Une discussion très intéressante s'en suit et finalement on adopte à l'unanimité toutes les questions de la 1ère partie et la 1ère question de la 2ème partie.

Proposé par M. J. S. Trempe, appuyé par M. Eug. Godin que l'article V des règlements tel qu'amendé soit adopté. Adopté.

ELECTIONS

On procède ensuite aux élections des officiers avec le résultat suivant :

Président : M. H. Laporte ; vice-président : M. C. Dupont Hébert ; secrétaire trésorier : M. N. Théoret ; commissaire ordonnateur : M. J. A. Cadotte ; commission de régie : MM. L. J. D. Papineau, A. Montbriand et A. Lambert.

1. partie.—2ème section.

Proposé par M. T. Bénard, appuyé par M. Jos. Thibault, que cette section soit adoptée. Adopté.

2. partie.—1ère section.

Proposé par M. J. A. Cadotte, appuyé par M. Dumaine, que cette partie du rapport ne doit pas être adoptée.

Cette motion est renvoyée.

Proposé par M. L. J. D. Papineau, appuyé par M. A. Lambert, que cette partie du rapport soit adoptée. Adopté.

Sur proposition de M. P. Leclerc le congrès s'ajourne à huit heures du soir.

TROISIÈME SÉANCE, DIMANCHE APRÈS-MIDI,
SEIZE OCTOBRE

M. T. Bénard agit comme secrétaire *pro tem*.

Les 2ème, 3ème, 4ème, 5ème sections de la 2ème partie sont adoptées à l'unanimité.

3. partie.—Section 1ère Art. IV.

Proposé par M Eug. Godin, appuyé par M. Alex. Montbriant que l'article IV tel qu'amendé par le comité spécial soit adopté.

En amendement par M. A. Lavallée, appuyé par M. J. A. Cadotte, que tous les mots jusqu'à : "précédente", inclusivement soient rayés et que l'on ajoute les mots suivants à l'article originaire : "La commission de Régie pourra convoquer des sessions extraordinaires." Adopté sur division.

Il est proposé par M. L. J. D. Papineau, appuyé par M. H. Forgues que la clause 2ème de l'article III des règlements soit amendé en ajoutant les mots suivant : "Le Président sortant de charge fera de droit partie du congrès jusqu'à la clôture de la session suivante."

La question suivante a été soumise par M Joseph Contant :

Considérant qu'en certaine localité il existe un grand nombre de sociétés de secours mutuels :

Considérant que la compétition que se font entre elles ces diverses sociétés est de nature à affaiblir la position financière de chacune d'elles et à les empêcher d'offrir à leurs sociétaires les garanties et des avantages plus considérables.

Résolu que ce congrès exprime, dans les cas ci-haut mentionnés qu'il serait désirable et même nécessaire de ces sociétés de se fusionner. La fusion diminuerait les frais d'administration, augmenterait le capital ou le fonds de réserve et permettrait ainsi à ces sociétés réunies de payer des bénéfices plus élevés tout en n'augmentant pas les taux de contribution individuelle.

Proposé par M. A. Prud'homme, appuyé par M. L. J. D. Papineau que cette question soit adoptée. Adopté.

Après discussion, la ville de Hull est choisie pour le lieu de la prochaine réunion régulière.

Proposé par M. P. Leclerc, appuyé par M. Bénard que des remerciements soient votés à la commission de régie. Adopté.

Proposé par M. L. J. D. Papineau, appuyé par M. A. Lavallée que des remerciements soient votés au président du congrès pour la manière habile avec laquelle il a conduit les délibérations du congrès.

Adopté à l'unanimité.
Et le congrès s'ajourne.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE OLIER, No 127.

Le 13 novembre dernier est un jour mémorable dans les annales du cercle Olier, tout jeune encore mais bien digne de ses aînés. Arrivé cinquième lors du concours qui s'est terminé en juin, il donnait le 20 octobre, son premier concert annuel, au cours duquel lui fut présenté le drapeau qu'il avait si vaillamment remporté et dimanche le 13 novembre il se rendait en corps à la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame pour faire bénir son drapeau. Il était accompagné de la Garde Ville-Marie Indépendante. Ce joli corps militaire dont M. J. Comte est le commandant et qui est si dévoué aux intérêts de notre nationalité et de l'Alliance Nationale en particulier. La fanfare de l'Union Musicale avait, elle aussi, vou-

lu prêter son concours pour la procession afin de donner un éclat inaccoutumé à cette cérémonie si digne d'exemple. Jamais la si belle et si dévouée petite chapelle du Sacré-Coeur, n'avait offert un plus joli spectacle que ce jour-là. Le cercle Olier était l'hôte de la Congrégation des Jeunes Gens dont M. l'abbé Hébert, chapelain du cercle Olier est aussi le zélé directeur. La messe fut célébrée par M. l'abbé Troie, président honoraire, et à l'évangile M. l'abbé Hébert, dans une allocution magnifique, éloquent et pleine de patriotisme, souhaita la bienvenue aux vaillants sociétaires, au nom de M. le curé, au nom de la congrégation et au sien. Durant la messe la quête fut faite par MM. J. H. Lefebvre et Aug. Comte, tous deux membres du cercle. Après la messe, les dignitaires du cercle et les invités allèrent à la sacristie remercier M. le curé et M. l'abbé Hébert. Les membres et les invités retournèrent ensuite en procession défilant par les rues St-Jacques, Côte St-Lambert, Craig, St Denis, Ste-Catherine et St-Laurent jusqu'à la salle du cercle où M. H. Laporte, Président Général de l'Alliance Nationale, en quelques mots bien sentis, remercia cordialement tous ceux qui avaient bien voulu prendre part à cette fête de famille et particulièrement M. le commandant Comte et sa garde, la fanfare de l'Union Musicale et les invités.

M. Gaston de Bellefroid, Vice-président du cercle, et M. le docteur L. A. Gagnier remercièrent à leur tour au nom du cercle tous ceux qui avaient contribué au succès de cette démonstration.

Nous avons remarqué parmi les invités présents : MM. H. Laporte, P. G. ; J. Contant, 1er V. P. G. ; T. Cypriot, M. C. ; J. Lusignan, Président de la Congrégation des Jeunes Gens ; C. A. Daigle M. D., membre du Bureau Médical ; M. Mathieu du cercle Mont-Royal ; J. S. Teasdale du cercle Bourget ; M. Havaré du cercle St-Pierre ; M. Sarault du cercle St-Charles ; H. Poirier etc.

En terminant nous dirons avec le Président Général, que cette cérémonie a eu un cachet spécial qu'il la distingue et la rend inoubliable.

Lundi, le 5 décembre courant, le cercle Olier recevait dans ses salles au Monument National, les membres de la Garde Ville-Marie Indépendante, de la fanfare de l'Union Musicale et de l'Orphéon fraternel.

L'Orphéon dirigé par le professeur Denis et l'Union Musical dirigé par le professeur Pleau rendirent plusieurs morceaux de leur programme au cours de cette fête intime et plusieurs discours ont été prononcés.

D'abord, celui de M. le Président Chalifoux, qui remercia ces différents corps pour les services rendus, ainsi que les autres personnes qui avaient répondu à l'invitation du comité de réception. Au nom du cercle Olier, il présenta un tambour au corps des clairons de la Garde Ville-Marie, puis il fit passer tout le monde dans la salle voisine où furent servis des rafraichissements.

Les santés suivantes furent ensuite proposées :

L'Alliance Nationale, par le Dr L. A. Gagnier, réponse par M. L. J. D. Papineau.

Le cercle Olier, par MM. Chs. Duquette, L. A. Lavaller, E. J. Hébert du Bureau Exécutif et M. B. Hogue, réponse par M. C. E. E. Authier.

La presse, par M. U. Brosseau, réponse par M. G. Comte du *Passé-Temps*.

L'on nous dit qu'une bonne partie des membres de la Garde Ville-Marie doivent joindre le cercle Olier sous peu, nous applaudissons à leur sage décision.

ETAT FINANCIER

Au 31 Octobre 1898

CAISSE DE DOTATION**RECETTES**

Balance au 30 sept. 1898.....	\$120,876.58
Produit des Contributions d'oc- tobre 1898.....	4,882.58
Intérêts	108.63

\$125,867.79**DÉBOURSÉS**

Par Caisse Générale, 5 %	244.13
Par bénéficiaires de feu E. Pe- ladeau	250.00
Par bénéficiaires de feu C. H. Langlois	1,000.00
Par balance au 31 Oct. 1898.....	124,373.66

\$125,867.79**RÉSUMÉ**

Caisse Dotation. Excédant des recettes sur les déboursés.....	\$124,373.66
Caisse d'Épargne. Dépôts des cercles.....	948.00

\$125,321.66

Moins Caisse Générale.....	944.83
----------------------------	--------

\$124,376.83**PLACEMENT DES FONDS.**

Fabrique (Vaudreuil et Dorion).	\$12,500.00
Municipalité Scolaire.....	1,500.00
Prêts hypothécaires.....	96,050.00
Les Banques Jacques-Cartier et Hochelega.....	14,516.39
En mains.....	9.39

\$124,575.78

Cercles, etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.....	198.95
--	--------

\$124,376.83

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Montréal, 1er Novembre 1898.

Sec.-Gén.

Certifié correct,

O. BOURDON,	} Auditeurs.
RAOUL TOURANGEAU,	

Accusé de Réception

Paris, 2 décembre 1898.

Je, soussigné, déclare avoir été payé avec la plus grande ponctualité possible des bénéfices au décès de mon frère J. B. Lajoie, décédé le dix-huitième jour de septembre, dix-huit cent quatre-vingt-dix-huit. Il faisait partie de l'Alliance Nationale depuis le 1er décembre dix-huit-quatre-vingt-quinze.

(Signé) LOUIS LAJOIE.

Acton Vale, 30 nov. 1898.

CAUTIONNEMENT D'OFFICIER

Le Président Général a accepté le cautionnement donné en faveur du Conseil Général par M. Hormidas Prud'homme, comme trésorier auprès du cercle Ste-Martine No. 45 et approuvé par ce dernier le 29 octobre 1898

MORTALITÉ

No. 62.—J. B. LAJOIE, 38 ans, admis dans le cercle St-André No. 14, le 17 novembre 1895, est décédé le 18 septembre 1898. Cause: *Pneumonie*. Bénéficiaire: Louis Lajoie, son frère, \$500.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb.P.G., J. L. Crevier, 104 Coursol, Ste-Cunégonde; Prés., Ernest Lemire, 367 Richmond; V.P., C. U. Ouellette, 196 Quenel; S. A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., C. Dalais, 2579 Notre-Dame; E., A. B. Genest, 247 Richmond; Md.E., G. E. Larin, 232 St-André; C.O., Oct. Taillefer, 2285 Notre-Dame; L. Arth. Beaulieu, 2143 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb.P.G., H. Alex. Monbriand, 345 Delisle; Prés., J. A. Naud, 330 Delisle; S.A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S.F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., 45 Vine.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb.P.G., A. P. Côté; Prés., Alexis Doutre; S.A., Jon. Fortier; S.F., Osc. Leduc, jr; Md.E., A. T. Côté. Réunions, 2e et 4e lundis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb.P.G., Ad. Laframboise; Prés., R. B. Décarry; S.A., Rod. Lefebvre; S.F., Gervais Décarry; Md.E., P. A. Valois (Lachine). Réunions, 2e et 4e vendredis, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb.P.G., F. X. Chadillon, 28 Dominion, Ste-Cunégonde; Prés., Raoul Tourangeau, 61 Ave du Parc, St-Henri; S.A., E. Z. Massiotte, 3109 Notre-Dame, Ste-Cunégonde; S.F., Armand Tourangeau, 61 av. du Parc, St-Henri; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, et 2e 4e mardis, Bâtisse Banque des Marchands d'Halifax, coin des Seigneurs et Notre-Dame.

No 6—CERCLE SACRÉ-CŒUR, Montréal

Sb.P.G., Pierre Picard, 1046 Ontario; Prés., J. O. Ricard, 999 Ontario; S.A., A. Jolicoeur, 1088 Ontario; S.F., A. L. Dupont, 358 Amherst; Md.E., L. J. Barolet, 442 Beaudry. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb.P.G., Am. Charette; Prés., Dr H. Valois; S.A., M. C. Bezner; S.F., A. Lamarche; Md.E., L. N. F. Cypriot. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb.P.G., J. N. Larivière, 177 Dufferin; Prés., Md. Martineau, 1385 Ste-Catherine; S.A., T. Bénard, 15 Ste-Elizabeth; S.F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md.E., F. Jesumotte, 305 Visitation. Réunions, salle Garceau, 119 Maisonneuve 2e et 4e mardi.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

Sb.P.G., Rvd J. Mallette; Prés., J. B. Meloche; S.A. Z. St-Pierre; S.F., T. St-Pierre; Md.E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Sb.P.G., O. Corbett, 238 Châteauguay; Prés., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; S.A., N. Belisle, 12 Châteauguay; S.F., Cha. Duquette, 210 Centre; Md.E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal

Sb. P. G., J. E. Noiseux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; S.A., L. E. Simoneau, 355 St-Jacques; S.F., Régis Bélanger, 481 des Seigneurs; Md.E., Dr H. Herveux, 2252 Notre-Dame. Réunions, 2ème et 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb.P.G., J. A. Leblanc, 54 Agnès; Prés., L. A. Delorme, 27 avenue du Parc; S.A., J. E. Perras, 17 Agnès; S.F., P. G. Fortier, 206 St-Ferdinand; Md.E., J. O. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol du Collège St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb.P.G., W. J. Wilson, 102 Dubord; Prés., Arsène Lavallée, 170 Parc Logan; S.A., E. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., F. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co Bagot

Sb.P.G., Victor Lapointe; Prés., L. H. Gauvin; S.A., J. M. Boudin; S.F., J. E. Marcille; Md.E., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcille.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau, Co Soulanges

Sb.P.G. et S.F., Rvd J. A. Lippé; Prés., Pierre Doucet; S.A., H. R. Smith; Md.E., J. C. Prieur. Réunions, 4e vendredi chez M. F. Doucet.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sb.P.G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; S.A., J. P. L. Ducharme; S.F., J. A. Guibault; Md.E., J. C. Béraud. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elizabeth

Sb.P.G., A. H. Beaulieu; Prés., J. A. M. Gadoury; S.A. et Md.E., J. A. Magnan; S.F., J. N. E. Gélinas. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Rvd. A. Gauvreau, chapelain; Sb.P.G., H. Moisan, 578 St-Vallier; Prés., T. Poitras, 212 Ste-Hélène; S.A., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S.F., F. Blouin, jr, 563 St-Valier; Md.E., J. A. Marcoux, 268 St-Valier. Réunions, Salle Moisan, rue St-Valier, 1er et 3e mercredis du mois.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb.P.G., Jean Patoiné, 259 St-Joseph; Prés., J. A. Marier, 286 du Roi; S.A., J. A. Bélanger, jr, 91 Des Commissaires; S.F., J. Cloutier, 1 St-Simon; Md.E., J. Guérard, 189 Desfossez. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle Patoiné, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beaurhous

Sb.P.G. et S.F., J. T. Mollieur; Prés., H. Lalonde; S.A., Eméry Laberge; Md.E., Victor Bourgeau. Assemblées, dernier dimanche, à l'École du Village.

No 24—NOTRE-DAME DELA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sb.P.G., Révd J. M. Dithamel, curé; Prés., A. Lalonde; S.A., W. Pilon; S.F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Cypriot (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, oeil e du Substitut.

No 25—CERCLE LAROUCHE, Sherbrooke

Sb.P.G., Etienne Charretier; Prés., T. Bélanger; S.A., F. P. Bédard; S.F., Jos. Thibaud; Md.E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb.P.G., P. Joubert; Prés., W. Joubert; S.A., E. S. Mathieu; S.F. et Md.E., Ed Roy. Réunions, 2e et 4e mercredi, chez le notaire Mathieu.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

Sb.P.G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; S.A., Jos. Erabant; S.F., P. C. Descoates; Md.E., A. E. Lecavalier. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11 1/2 hrs a. m.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sb.P.G., F. Lambert, 90 Désery; Prés., J. H. Garceau, 166 Désery; S.A., W. Desjardins, 257 St-Germain; S.F., C. Diguard, 31 Hudon; Md.E., J. H. Garceau, 166 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle du Cercle.

No 30—CERCLE MARCOUCHE, Co L'Assomption

Prés. Hon. Révd. L. J. Lanson, curé; Sb.P.G., J. O. Poitras, Prés., J. I. Brien; S.A., J. P. Lamarche; S.F., Arth. Vaillancourt; Md.E., J. O. Poitras. Réunions, dernier mardi du mois, Bureau Dr Poitras.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sb.P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Granger, N.P.; S.F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfield, Co Archabaska

1er Prés. Hon., Revd. A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon., Revd. C. F. Baillargeon; Sb.P.G., G. P. Nadeau; Prés., Norb. Nolin; S.A., et S.F., G. A. Gauvreau, M. P.; Md.E., Dr P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

Sb.P.G., Nap. St-Amour; Prés., Denis Martin; S.A., H. C. St-Amour; S.F., Alb. Dauth; Md.E., Hy. Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb.P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., God. Leduc; S.A., S. Thibaudreau; S.F., Henri Lefebvre; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredi, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb.P.G., Jos. Godin; Prés., A. B. Baron; S.A., Clov. Laporte; S.F., M. Jodoin; Md.E., Dr H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères

Prés., A. Champeaux; S.A., H. Fortin; S.F., J. B. R. Gervais; Md.E., C. C. Tétrault. Réunions, 2e et 4e vendredis, manufacture A. Gervais.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb.P.G., Prés. et Md.E., G. DesRosiers; S.A., H. Duhamel; S.F., H. Lavallée. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb.P.G., I. J. R. Bellefeuille, 239 Dufresne; Prés., Anatole Lachapelle, 174 St-Denis; S.A., H. Paquet, 164 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md.E., F. Lefla, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle St-Martin 87a coin Parthenais et Ste-Catherine.

No 44—CERCLE ST LOUIS, Montréal

Sb.P.G., L. M. P. Bédard, 65 Cherrier; Prés., Jos. Lambert, 695 St-Hubert; S.A., Emile Dumont, 10 Chambord; S.F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md.E., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 668 Berri.

No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Châteauguay

Sb.P.G., Ed. McGowan; Prés., I. Laberge; S.A., A. McGowan; S.F., H. Frudhomme; Md.E., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb.P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

Sb.P.G., Henri Mercier; Prés., A. Gauthier; S.A., P. Fafard; S.F., D. Chicoine; Md.E., E. Omer Ledoux. Réunions, le dernier de chaque mois, le soir.